

Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz

Lucas Hardt

Avant-propos¹

L'événement connu comme « la ratonnade de Metz », ou bien « la nuit des paras », a peu retenu l'attention des historiens jusqu'à aujourd'hui². Jusqu'à présent, seuls des journalistes se sont penchés sur cette chasse à l'homme menée par quelque 300 militaires contre des Algériens, à Metz, au cours de la nuit du 23 au 24 juillet 1961³. Cependant, dans leurs analyses, ils ont largement négligé les archives correspondant à cet événement, de sorte que celui-ci reste toujours entouré d'un certain flou. Cet article ne prétend pas répondre à toutes les questions restées ouvertes jusqu'à ce jour. Il s'agit d'une première contribution d'historien au travail de compréhension de la nuit du 23 juillet 1961, dans le cadre d'une histoire régionale de la Lorraine, d'une histoire de la guerre d'indépendance algérienne et d'une histoire des migrants algériens en France.

Dans le contexte de ce numéro de revue et d'un point de vue analytique, nous nous proposons d'approcher cet événement par le lien entre « espace » [*Raum*] et « violence » [*Gewalt*]⁴. Ainsi, nous argumenterons que, durant la nuit en question, Metz devient un « *Gewaltraum* », c'est-à-dire un espace social existant de façon temporaire, consistant en un champ d'interactions entre acteurs dont le comportement

¹ Cet article n'aurait pu être publié dans sa version actuelle sans le soutien de plusieurs personnes. Je tiens à remercier notamment Raphaëlle Branche et Gilles Manceron pour leur soutien et leurs encouragements.

² Jusqu'à ce jour la seule existence des affrontements à Metz durant la nuit du 23 au 24 juillet 1961 semble être à peine connue même par des spécialistes de l'histoire des migrants algériens en métropole durant la guerre d'Algérie. Ainsi, ils sont mentionnés brièvement dans la thèse de Linda Amiri tandis que les thèses de Marion Abssi et Laura Tared ne les évoquent pas. Linda Amiri, *La Fédération de France du Front de libération nationale (FLN). Des origines à l'indépendance (1962-1962)*, thèse pour le doctorat d'histoire, 2013, p. 427-428 ; Marion Abssi, *Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1965*, thèse non publiée sous la direction de Olivier Dard et Philippe Raxhon, Metz, Liège, 2013 ; Zahra Tared, *Interprétations et répercussions de la guerre d'Algérie en Lorraine*, thèse de doctorat de 3^e cycle, thèse non corrigée, Université de Metz, 1987. Dans le domaine littéraire, le sujet apparaît dans Philippe Artières, *Au fond. Récits*, Paris, Paris, Seuil, coll.«Fiction & Cie», 2016, et notamment dans la pièce de Bernard-Marie Koltès, *Le retour au désert*. [théâtre] ; suivi de *Cent ans d'histoire de la famille Serpenoise*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2006.

³ Voir, à ce sujet, les articles et les sources audiovisuelles mis en ligne par Jean Baptiste Allemand et Sophie Dufau : <https://www.mediapart.fr/studio/documentaires/france/metz-en-pleine-guerre-dalgerie> [lien consulté le 27 janvier 2017].

⁴ Voir mon article en introduction de ce numéro de revue.

est influencé de façon décisive par un manque de contrôle efficace de la violence (physique) par les institutions⁵. À ce jour, l'évènement est largement tombé dans l'oubli. Néanmoins, nous démontrerons que cette chasse à l'homme devait, par la suite, profondément modifier la perception spatiale de la ville par les autorités et les habitants.

Afin de ne pas reprendre les termes racistes de l'époque qui hantent certains discours politiques et scientifiques jusqu'à nos jours, les événements de Metz ne seront pas traités en tant que « ratonnade », mais en tant que « traque parachutiste de Metz ».

Des Algériens à Metz

Dans l'entre-deux-guerres, la Lorraine figure déjà parmi les régions de la métropole qui attire le plus de migrants algériens⁶. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, leur nombre connaît une croissance d'une ampleur inédite. Au moment du déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne, on compte environ 30 000 Algériens dans les seuls départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Ceux-ci habitent dans les agglomérations de Thionville, de Forbach et de Longwy, ainsi que dans les plus grandes villes telles que Nancy ou Metz. En raison de son rattachement au réseau ferré, le chef-lieu du département de la Moselle est le premier point de chute en Lorraine d'un grand nombre des migrants avant qu'ils ne poursuivent leur voyage vers les mines de charbon à l'est ou les bassins industriels plus au nord. Les Algériens qui choisissent de rester à Metz se regroupent surtout dans des locations situées dans quelques lieux précis, notamment la vieille ville et le quartier du Pontiffroy⁷, ou bien ils logent dans des cafés-hôtels appartenant à des gens du pays. En 1954, leur nombre est estimé à 1 800, ce qui représente à peine 2 % de la population globale⁸. Néanmoins, ils font l'objet d'une grande attention de la part de la presse locale et de la municipalité. Celles-ci se soucient notamment des conditions de logement et de travail souvent précaires de ces citoyens à part. C'est leur présence en soi qui semble poser problème.

Dans le contexte de la guerre d'indépendance algérienne, Metz devient à partir du mois d'août 1955, le théâtre de plusieurs attentats politiques⁹. Ces attentats qui frappent les

⁵ Jörg Baberowski, « Einleitung: Ermöglichungsräume exzessiver Gewalt », dans Jörg Baberowski et Gabriel Metzler (dir.), *Gewalträume. Soziale Ordnungen im Ausnahmezustand : Eigene und fremde Welten*, vol. 20, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2010, p. 7-27, ici p. 25 ; Felix Schnell, « Ukraine 1918 : Besatzer und Besetzte im Gewaltraum », dans Jörg Baberowski, Gabriel Metzler (dir.), *Gewalträume. Soziale Ordnungen im Ausnahmezustand : Eigene und fremde Welten*, vol. 20, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2010, p. 135-168, ici p. 137-140.

⁶ Ralph Schor, « Les conditions de vie des immigrés Nord-Africains dans la Meurthe-et-Moselle entre les deux guerres », *Cahiers de la Méditerranée*, 14, 1977, p. 41-51. Tamara Pascutto *et al.*, *Mineurs algériens et marocains. Une autre mémoire du charbon lorrain*, Paris, Autrement, coll. «Mémoires », 2011 ; Piero-D Galloro, Ahmed Boubeker, *Histoires et mémoires des immigrations en Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2013.

⁷ Il s'agit d'un quartier au nord de Metz qui se caractérisait à l'époque par la forte présence de familles immigrés, des petites ruelles, et beaucoup de bars. Peu après la guerre d'Algérie, il fut entièrement détruit et reconstruit à partir des années 1960 sur l'initiative du maire Raymond Mondon.

⁸ Selon René Bour, en 1954, Metz comptait 86 000 habitants. René Bour, *Histoire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise, 1989, p. 276.

⁹ Cette vague d'attentats connaît un premier point culminant durant l'été 1956. Entre mai et août 1956, Metz est le théâtre d'une série de sept attaques armées menées par des Algériens contre d'autres Algériens faisant trois morts et huit blessés. *Le Républicain Lorrain*, 22 août 1956.

Algériens dans de nombreux lieux de la Lorraine ont alors pour cause principale les revendications de pouvoir et la rivalité des deux mouvements indépendantistes algériens clandestins, le Mouvement national algérien (MNA) et le Front de libération nationale (FLN). Ces deux mouvements se veulent les leaders uniques de la guerre d'indépendance. En Lorraine, comme à Paris, à Lyon ou bien dans le Nord, les migrants algériens sont confrontés depuis la fin de l'année 1955 au dilemme selon lequel tout insoumis à l'autorité du MNA, du FLN et de la police française doit craindre pour sa liberté, voire sa santé ou sa vie. Cette lutte de plus en plus acharnée entraîne à Metz des affrontements parfois spectaculaires, notamment des assauts de café-bars et des meurtres commis en pleine rue¹⁰. Les victimes de ces attentats sont essentiellement des Algériens¹¹. Ainsi, ces crimes donnent une forte poussée à la criminalisation du milieu algérien dans son intégralité. Cela est perceptible autant dans les rapports de la presse régionale et locale qu'à travers le rejet de la main-d'œuvre nord-africaine par certains employeurs ou le discours et les pratiques de contrôle excessifs de la police et de la gendarmerie.

En première ligne pour l'Algérie française. Parcours du 1^{er} RCP, 1955-1961

Tandis que les affrontements entre Algériens installent un climat d'insécurité à Metz, l'Armée française mène en Algérie une guerre ouverte et brutale, nommée contre-révolutionnaire. Du côté français, se trouvent en première ligne de ce combat les unités de la Légion étrangère, ainsi que les régiments de parachutistes. Afin de mieux comprendre les événements de Metz du 23 juillet 1961, il convient de retracer l'itinéraire de l'unité qui allait jouer un rôle décisif dans cette traque de Metz, à savoir le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (1^{er} RCP). Créé en 1943 au Maroc¹², ce corps prestigieux, – à ce jour le régiment le plus décoré de l'armée française –, participe d'abord aux combats de la Libération de la France pour être ensuite transféré en Indochine. Depuis 1955, il combat en Algérie. Là-bas, durant six ans, les quelque 1 300 membres du régiment sont chargés de missions très diverses et combattent sur de nombreux terrains différents. Après avoir participé aux massacres perpétrés par l'armée française après le 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois¹³, le régiment participe à la grande répression d'Alger¹⁴ en 1957. Il s'y fait remarquer par son recours

¹⁰ Pour une analyse plus complète, voir mon projet de thèse en cours : « Zwischen Räumen und Fronten. Algerische Migranten im lothringischen Grenzgebiet 1945-1962 ». Certains aspects de ces attentats sont mentionnés aussi dans : Zahra Tared, *Interprétations et répercussions de la guerre d'Algérie en Lorraine*, *op. cit.*

¹¹ Une des rares exceptions, qui fera beaucoup de bruit à Metz, est l'attentat contre un sous-officier de l'Armée française revenu d'Algérie cinq jours auparavant. En présence de plusieurs témoins, le Capitaine Juzaink fut gravement blessé rue Harelle par les balles de deux activistes du FLN dans la soirée du 14 septembre 1958. *Le Républicain Lorrain*, 15 septembre 1958.

¹² Pierre Dufour, *1^{er} régiment de chasseurs parachutistes*, Lavauzelle, Panazol, 1999, p. 15.

¹³ Claire Mauss-Copeaux, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*, Paris, Éd. Payot et Rivages, 2011, p. 83, 159, 190.

¹⁴ Cette dénomination entend remplacer celle de ladite « bataille d'Alger » qui a été tant glorifiée par la propagande française. Gilbert Meynier, *Histoire intérieure Du F.L.N. 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, p. 322.

particulièrement fréquent à la torture¹⁵, ainsi que par le rôle clé qu'il joue dans la disparition de Maurice Audin¹⁶. En octobre 1958, le 1^{er} RCP mène des opérations de « ratissage » près de la frontière tunisienne¹⁷. Il est chargé de l'encadrement de manifestants français à Alger en mai 1958 et en janvier 1960¹⁸. Finalement, le 1^{er} RCP est aussi fortement intégré aux actions menées dans le cadre du plan Challe. Peu avant de se mettre à la disposition des généraux putschistes d'Alger en avril 1961, le régiment poursuit sa lutte dite « anti-terroriste » dans les hautes montagnes des Aurès¹⁹.

Trois caractéristiques essentielles et marquantes de cette unité militaire peuvent être retenues. Premièrement, un esprit de corps particulièrement poussé. Alors que certaines vertus comme la solidarité, le respect de la hiérarchie et le patriotisme sont inculquées à tout soldat français, la construction d'une « idéologie de régiment²⁰ » diffère pour ce qui est des corps d'élite tels que les parachutistes. Durant la guerre d'Algérie, à la base de l'identité du « para » du 1^{er} RCP, il y a d'abord une tenue particulière, le béret rouge et l'uniforme de léopard ainsi que la pratique étendue de tout un ensemble de rituels et de chants martiaux²¹. Au 1^{er} RCP, on fait connaître à chaque nouveau membre les principales étapes de l'histoire du régiment qui est toujours présentée comme particulièrement glorieuse. Certains chants et rituels varient par compagnie, d'autres sont partagés par tous les membres du régiment. Les compagnies sont désignées par une couleur qui leur est propre et reçoivent une tâche spécifique durant les opérations. Le sentiment d'unité, très fort au sein du régiment, se forme non seulement à travers une identité collective imposée par des symboles et des rituels, mais aussi au cours de l'entraînement et par l'expérience quotidienne d'actions communes et coordonnées en territoire hostile²². Par des postes de radio mobiles, les compagnies sont toujours en contact direct avec le commandement et les autres compagnies. Souvent, elles traquent des « suspects » et font évacuer des blessés en hélicoptère. Ainsi, pour chaque soldat, le sentiment de dépendre du collectif et du

¹⁵ Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault, « Justice et torture à Alger en 1957. Apports et limites d'un document », dans Dominique Borne *et alii* (ed.), *Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain*. Actes de l'université d'été organisée du 29 au 31 octobre 2001 à l'Institut du monde arabe, Versailles, 2001, p. 44-56, hier p. 47.

¹⁶ Pierre Vidal-Naquet, *L'affaire Audin*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1989.

¹⁷ Service historique de l'Armée de Terre (SHAT), 7 U 741 Le Lieutenant-Colonel Cousteaux, Commandant le 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes à Monsieur le Général Commandant la 10^e Division de Parachutistes, le 2 octobre 1958, p. 2, [consulté sous dérogation].

¹⁸ Pierre Dufour, *1^{er} RCP...*, *op. cit.*, 1999, p. 95, 108.

¹⁹ Voir, par exemple, SHAT, 7 U 739 : les comptes rendus de l'Opération « Dordogne » dans le massif de Benni-Melloul : Journal des marches et opérations du 1^{er} Régiment de Parachutistes pendant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 1961, p. 50 [consulté sous dérogation].

²⁰ Wencke Meteling retrace l'histoire et les fonctions politiques de cette construction. Il souligne que les membres d'un régiment décrivaient celui-ci souvent en termes familiaux. Durant la Première Guerre mondiale, la communauté d'un régiment de l'Armée française comprenait souvent les membres du corps actuels, les morts, ainsi que les familles. Wencke Meteling, « Regimentsideologien in Frankreich und Deutschland, 1870-1920 », dans Jörg Echternkamp, Stefan Martens (eds.), *Militär in Deutschland und Frankreich 1870-2010. Vergleich, Verflechtung und Wahrnehmung zwischen Konflikt und Kooperation*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2011, p. 25-48, p. 29.

²¹ Maurice Vaïsse, *Alger. Le Putsch*, Bruxelles, éditions Complexe, 1983, p. 57-59.

²² En consultant les Journaux de marche officiels du régiment établis durant la guerre d'Algérie on a l'impression qu'il s'agit d'une troupe qui se trouve presque constamment en action. Dans son histoire du 1^{er} RCP, Pierre Dufour évoque que la compagnie « noir » aurait compté 263 jours en opération, 19 jours en maintien de l'ordre à Alger, ainsi que 69 jours d'instruction au Cap-Matifou durant la seule année 1959. Pierre Dufour, *1^{er} RCP...*, *op. cit.*, p. 108.

commandement est-il omniprésent. Deuxièmement, en tant que corps d'élite, les membres du 1^{er} RCP devaient aussi partager un fort goût pour l'action ou, si l'on veut, une envie du combat. Les chants martiaux, qui alimentaient une identité de guerriers du premier rang, attribuaient à la violence au combat un rôle de purification morale, présentée comme incontournable et demandée par les soldats eux-mêmes²³. En octobre 1958, le chef de corps intervenait auprès du commandement de la division pour obtenir que son régiment puisse retourner au combat afin de remonter le moral de la troupe²⁴. De 1955 à 1961, que ce soit en ville, dans le bled ou dans les montagnes, les soldats du 1^{er} RCP étaient presque toujours en action, c'est-à-dire en entraînement ou au combat. Ceux qui ne supportaient pas l'entraînement régulier du saut en parachute, les épreuves d'isolement, la menace constante d'affrontements, étaient mis à l'écart et mutés²⁵. Il s'agissait de former et de préserver une troupe d'hommes résolus, obéissants, et sans aucune crainte de l'affrontement²⁶. De ce dévouement total au combat découle, troisièmement, une sorte de fanatisme de la victoire ayant pour revers une hantise profonde de la perte de l'Algérie française. Durant tout le conflit, les officiers du 1^{er} RCP rappellent régulièrement à la troupe non seulement les méthodes, mais aussi le sens de leur mission²⁷. Cette attitude est renforcée par la structure sociale du régiment. Tandis que la troupe est formée presque exclusivement d'appelés, mobilisés surtout en métropole, les officiers et les sous-officiers ont dans leur grande majorité un lien personnel avec l'Algérie : beaucoup sont originaires d'Afrique du Nord ou liés avec une Française d'Algérie²⁸. Ainsi l'approche de l'indépendance de l'Algérie

²³ Ce fait a été confirmé par un ancien sous-officier du 1^{er} RCP : « Si vous voulez, le parachutiste, le régiment notamment, n'aime pas forcément la guerre. Mais il aime la bagarre. » Entretien réalisé par l'auteur avec l'enquêté A [Demande d'anonymat], né en 1931, en opération en Algérie au sein du 1^{er} RCP de 1957 à 1961 et présent à Metz durant la nuit du 23 au 24 juillet 1961.

²⁴ SHAT 7 U 741, « Enfin le moral du régiment se détériore alors qu'en dépit des conditions de vie très dures, il était resté excellent jusqu'au 1^{er} septembre, grâce à quelques succès réconfortants. Pour donner une idée du moral, il suffit de dire que pour le mois de septembre le bilan du 1^{er} RCP est le suivant : Pertes amies : néant. Pertes rebelles : néant. Il est difficile dans ces conditions, d'entretenir le moral des hommes et des cadres. [...] Tous demandent à être conduits maintenant au combat. » Le Lieutenant-Colonel Cousteaux, Commandant le 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes à Monsieur le Général Commandant la 10^e Division de Parachutistes, le 2 octobre 1958, p. 3, [consulté sous dérogation].

²⁵ Voir par exemple, SHAT 7 U 741, Rapport du Capitaine Assemat, Commandant l'Escadron de Reconnaissance du 1^{er} RCP le 31 mars 1956, p. 9, [sous dérogation].

²⁶ À ce sujet, un officier du 1^{er} RCP remarquait : « Il n'est point besoin d'hommes extraordinaires mais seulement d'avoir subi une formation appropriée, du bon sens et de se débarrasser de certains préjugés comme le "ratissage" ou la peur de heurter de front un ennemi bien supérieur en nombre et souvent armé d'une façon disparate. » SHAT 7 U 741, Rapport du Capitaine Assemat, Commandant l'Escadron de Reconnaissance du 1^{er} RCP à Monsieur le Général, Commandant le Groupement Parachutiste d'Intervention, le 31 mars 1956, p. 11, [sous dérogation].

²⁷ Un exemple éloquent est le discours du colonel Costaux à la troupe du 1^{er} RCP en novembre 1959 : « Avec vous j'ai parcouru l'Algérie tout entière que nous avons jalonnée de nos victoires dans l'Aurès, à Mansourah, aux Portes de Fer, en Kabylie, dans l'Atlas Blidéen et sur le Gada d'Aflou. [...] Avec vous j'ai connu les heures émouvantes de MAI et JUIN 1958. Le 13 MAI nous a donné la certitude de notre victoire, le sens véritable de notre combat. [...] Engagez-vous à être les animateurs d'une armée en marche agissant pour que l'Algérie Française demeure chaque jour plus française encore. Si le découragement moral ou la lassitude physique vous étreignent, retrempez vos cœurs à la source à la fois apaisante et fortifiante de l'ACTION. » SHAT, 7 U 738, JMO du 1^{er} RCP du 1^{er} octobre au 31 décembre 1959, p. 37.

²⁸ Entretien avec témoin A (voir note 22).

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

génère une frustration croissante au sein du 1^{er} RCP, conduisant le chef du régiment Plassard à participer au coup d'État en avril 1961²⁹.

La défaite de la France est certaine. À la suite de l'échec du putsch des généraux, comme beaucoup de régiments, le 1^{er} RCP est soumis à différentes mesures de discipline : un grand nombre d'officiers est muté et un nouveau chef de corps, le lieutenant-colonel Lafontaine, est nommé³⁰. Finalement, le 1^{er} RCP est rattaché à la 11^e division légère d'intervention nouvellement créée et transféré en métropole. C'est ainsi que le 8 juillet à 23 h 30, les militaires du 1^{er} RCP arrivent à la gare de Metz. Durant cette même nuit, certains Messins pouvaient entendre des cris « Algérie française » en provenance des camions qui transportaient les 1 300 militaires de la gare à la caserne Serette à Moulins-lès-Metz³¹.

Quand des soldats d'Algérie rencontraient des Algériens à Metz

Pour certains migrants algériens en métropole, le retour des troupes d'Algérie a de graves conséquences. À la fin du conflit, plus de deux millions de jeunes hommes ont vécu la réalité d'une guerre coloniale où l'image de l'ennemi était nécessairement floue – tout Maghrébin était perçu comme suspect – et la peur d'un attentat omniprésente. De ce fait, il n'est pas surprenant de constater une certaine méfiance, voire une hostilité, de la part de militaires et d'anciens militaires de l'Armée française, vis-à-vis des Algériens. Néanmoins, dans l'état actuel de la recherche, Metz semble représenter un cas extrême durant la phase de grande démobilisation. Dans les premiers jours qui suivent l'arrivée du 1^{er} RCP dans le chef-lieu de la Moselle, plusieurs affrontements entre parachutistes et Algériens sont enregistrés dans la ville : moins de 24 heures après leur arrivée, cinq parachutistes frappent à la tête et à la poitrine deux Algériens. La nuit suivante, le 10 juillet, un Algérien est battu à coups de ceinture par cinq parachutistes, tandis qu'un autre doit être hospitalisé après l'agression d'une dizaine de parachutistes. Dans la même nuit, un sous-officier parachutiste est attaqué par un groupe d'une dizaine d'Algériens. Le 16 juillet, un Algérien est hospitalisé après avoir été agressé par quatre parachutistes, alors qu'il consommait seul au Café de la Poste³². Depuis l'arrivée du 1^{er} RCP à Metz, les affrontements entre parachutistes et Algériens prennent subitement le dessus par rapport aux « règlements de compte » entre Algériens et par rapport aux actions policières menées contre ceux-ci. Ainsi, au moins d'un point de vue algérien, l'arrivée du 1^{er} RCP à Metz est l'une des multiples répercussions de la guerre coloniale en métropole et elle fait franchir à la violence un nouveau seuil. Pendant ce temps, la crise de Bizerte fait réapparaître la guerre en Afrique du Nord à l'horizon du 1^{er} RCP. Lorsque les tensions entre la France et la Tunisie autour d'une base maritime atteignent leur paroxysme, un détachement composé de 600 hommes du 1^{er} RCP est mis en état d'alerte le 19 juillet. Le 21 juillet, à

²⁹ Voir sur cet épisode, le recueil de témoignages d'anciens membres du 1^{er} RCP, en ligne : <http://www.hemaridron.com/le-1er-rdp-et-le-putsch-des-generaux.html> [consulté le 6 février 2014].

³⁰ Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes, 7 U 739 [sous dérogation], Journal des marches et opérations du 1^{er} Régiment de Parachutistes pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1961, p. 3-4.

³¹ Archives départementales de la Moselle (AdM), 370 W 71 Rapport des Renseignements Généraux de Metz le 24 juillet 1961, p. 2.

³² AdM, 370 W 71, Le Préfet de la Moselle, Inspecteur Général en Mission Extraordinaire à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, le 24 juillet 1961, p. 3.

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

10 heures du matin, les parachutistes sont armés et font mouvement vers l'aérodrome de Metz-Frescaty, avec la Tunisie comme possible destination. Ce n'est que dans la soirée du 22 juillet que l'alerte est définitivement reportée et que tout le personnel du régiment regagne ses quartiers³³.

Le lendemain, la presse relate que les agressions commises par des parachutistes contre des Algériens en Lorraine ont atteint un premier point culminant : à Nancy, peu après 23 heures dans la rue Saint-Dizier, un Algérien a l'aorte perforée par un groupe de parachutistes appartenant à la 11^e division légère d'intervention. Une demi-heure plus tard, un autre Algérien est retrouvé mort sur la place du général-de-Castelnau, atteint de six coups de poignard, l'implication de parachutistes dans ce crime ne fait aucun doute³⁴.

La traque des parachutistes à Metz

Les sources existantes sur le déroulement des affrontements au cours de la nuit du 23 juillet 1961 à Metz diffèrent à bien des égards. Le document qui, à ce jour, semble pouvoir nous mener le plus près de l'événement déclencheur est le rapport établi par la 16^e Brigade de police judiciaire, déposé au mois d'octobre 1961 après une enquête de grande envergure. Il écarte la version la plus répandue sur l'origine du conflit, à savoir une altercation autour d'une femme³⁵, et il minimise le rôle du FLN. Selon ce rapport, dès le samedi soir, le 22 juillet 1961, une bagarre oppose quatre soldats du 1^{er} groupe de livraison par air (1^{er} GLA), régiment également stationné à Metz, à un groupe d'Algériens au dancing Le Trianon. La police, qui n'en est pas avertie, ignore les faits. Le lendemain soir, un groupe encore plus important de militaires, et notamment de parachutistes, se rend à ce dancing situé au 39 rue Pont-à-Mousson avec, selon le rapport, l'intention d'« identifier, voire corriger les Nord-Africains responsables de l'incident de la veille³⁶ ». À 22 h 30, le soldat Henri Bernaz, légèrement blessé lors de la bagarre la nuit précédente, croit reconnaître l'un des agresseurs de la veille et s'approche de lui. Mais l'Algérien visé par Bernaz s'échappe aussitôt. Il gagne la sortie du bar pour courir en direction de la rue Saint-Paul. Plusieurs parachutistes se lancent à ses trousses alors que Bernaz demeure devant l'entrée. Il aperçoit un groupe d'Algériens de l'autre côté de la rue. Accompagné de deux autres militaires, Bernaz traverse la rue tandis que les Algériens, voyant les militaires s'approcher, se dispersent. Sur une distance de dix mètres environ, les trois parachutistes suivent deux Algériens en les interpellant, quand soudain ceux-ci se retournent pour tirer sur les trois militaires à coups de revolver. Bernaz, atteint en plein visage, meurt sur le coup. Les deux autres parachutistes sont blessés. Tout en continuant à tirer pour couvrir leur retraite, les Algériens s'enfuient en direction de la rue Saint-Paul³⁷. Là, ils tombent sur les militaires qui s'étaient lancés quelques instants auparavant à la poursuite de

³³ SHAT 7 U 739, Journal des marches et opérations du 1^{er} Régiment de Parachutistes pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1961, p. 10-12, [consulté sous dérogation].

³⁴ *Le Républicain Lorrain*, 23 juillet 1961.

³⁵ Cette version a été rapportée à l'auteur par des Algériens habitant à Metz durant la guerre ainsi que par un membre du 1^{er} RCP.

³⁶ AdM, 370 W 71, Rapport par Gérard Polit, Officier de police principal du détachement de Metz de la 16^e Brigade régionale de police judiciaire, le 12 octobre 1961, p. 8.

³⁷ AdM, 370 W 71, Rapport par Gérard Polit, Officier de police principal du détachement de Metz de la 16^e Brigade régionale de police judiciaire, le 12 octobre 1961, p. 8.

l'Algérien fugitif. Encore une fois, les deux Algériens tirent plusieurs coups de revolver, blessant ainsi cinq autres militaires³⁸, dont Francis Soro, membre du 1^{er} RCP, qui devait décéder le soir-même des suites de ses blessures.

La réaction des parachutistes à cette fusillade est immédiate. Souvent présentée plus tard comme un simple acte de « vengeance », elle correspond plutôt à la logique de punitions collectives, étant donné que les Algériens qui ont fait feu ne seront identifiés et arrêtés que le mois suivant. Les parachutistes se dispersent en groupes de plusieurs dizaines d'hommes et donnent la chasse aux Algériens dans plusieurs lieux de la ville dans laquelle ils circulent à pied ou en camion. Des renforts sont appelés³⁹. Vers 23 heures, une trentaine de parachutistes armés de bouteilles vides et de bâtons entrent dans le café franco-marocain de la rue Pasteur à deux kilomètres du Trianon, faisant plusieurs blessés. Trois consommateurs sont transportés à l'hôpital⁴⁰, dont un est sans connaissance⁴¹. Pendant ce temps, un groupe d'environ 150 parachutistes, également armés de bouteilles, parcourt le quartier de la gare centrale et de la poste principale. Certains d'entre eux font irruption dans le buffet de la gare où ils s'attaquent à plusieurs clients, parmi eux un Sicilien, en faisant voler en éclat tables, chaises, verres et vaisselle⁴². Toujours à la même heure, un troisième groupe d'une centaine de parachutistes se rend dans le quartier du Pontiffroy, également pour s'attaquer à tout individu qui pouvait sembler être « nord-africain »⁴³. Dans ce quartier, autour de 23 h 30, on enregistre des attaques de parachutistes contre des Algériens, notamment rue des Jardins, rue du Pont-Saint-Georges et rue du Pontiffroy. Vers une heure du matin, un Algérien est mortellement blessé par balles rue Gambetta⁴⁴. Une demi-heure plus tard, deux journalistes du *Républicain Lorrain* sont interpellés dans la rue du Pontiffroy par des parachutistes circulant en camion et leur interdisant de faire des photos. Devant leur refus de céder la caméra à un capitaine, les journalistes sont emmenés au commissariat central de Metz⁴⁵. La traque continue au moins jusqu'à 2 h 30 du matin quand un Algérien est également blessé par balles dans la rue du Pontiffroy, tandis qu'un autre est jeté dans la Moselle par les paras⁴⁶.

³⁸ AdM, 370 W 71, Rapport par Gérard Polit, officier de police principal du détachement de Metz de la 16^e Brigade régionale de police judiciaire, le 12 octobre 1961, p. 9.

³⁹ Cela a été confirmé à l'auteur par plusieurs membres du 1^{er} RCP.

⁴⁰ AdM, 370 W 71, Le commissaire de police Octave Breviere, chargé du 6^e arrondissement à Monsieur le Commissaire central à Metz le 24 juillet 1961, p. 2.

⁴¹ AdM, 370 W 71, Le consul du Maroc, Mohamed Halim à Monsieur le Préfet de la Moselle, le 24 juillet 1961.

⁴² Entretien réalisé par l'auteur avec Lucas Hardt, Interview mit Marie-Jeanne Voirand, Metz 2014 L'enquête est née en 1939 et a toujours vécu à Metz. En 1959, elle a commencé à travailler au buffet de la Gare de Metz. Elle est de service durant la nuit du 23 au 24 juillet 1961.

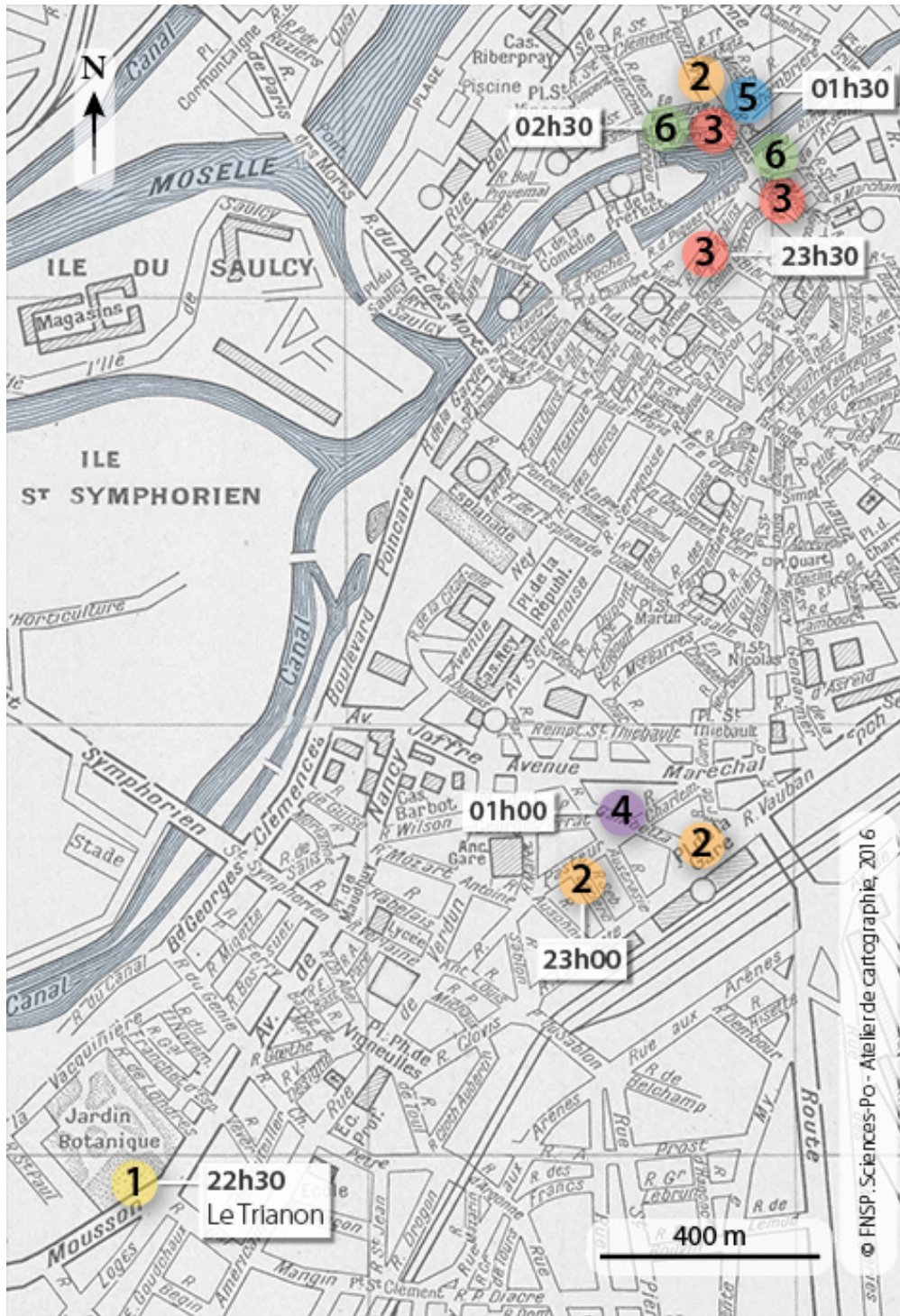
⁴³ AdM, 370 W 71, Rapport des Renseignements Généraux de Metz le 24 juillet 1961, p. 2.

⁴⁴ AdM, 370 W 71, Le Commissaire de Police Octave Breviere, chargé du 6^e Arrondissement à Monsieur le Commissaire central à Metz le 24 juillet 1961, p. 2. Ce rapport concorde avec la version des Renseignements Généraux: Rapport des Renseignements généraux de Metz le 24 juillet 1961.

⁴⁵ *Le Républicain Lorrain*, 25 juillet 1961.

⁴⁶ AdM, 370 W 71, Rapport des Renseignements généraux de Metz le 24 juillet 1961, p. 3.

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]



Carte 1. Lieux et horaires des agressions parachutistes contre des Algériens à Metz
 © FNSP Sciences Po – Atelier de cartographie, 2016.

Le bilan officiel de la nuit du 23 juillet établi par la gendarmerie fait état de quatre morts, dont deux militaires parachutistes, un « civil français » (il s'agit du barman du Trianon atteint par le ricochet d'une balle), ainsi qu'« un F.S.N.A. [Français de souche nord-africaine] ». D'autre part, parmi les 28 personnes blessées, la gendarmerie compte huit militaires parachutistes, dix-sept « F.S.N.A. », ainsi que trois « civils »⁴⁷. Ce bilan, reproduit par certains journaux et contredit par d'autres⁴⁸, fait alors l'objet d'une critique de la part de la Fédération mosellane de la Ligue des droits de l'homme. Cette association estime que le nombre de blessés algériens se situe plutôt entre 80 et 100, rappelant que bon nombre d'Algériens n'auraient pas été enregistrés par les hôpitaux, soit parce qu'ils avaient été rejetés à l'accueil soit parce qu'ils avaient préféré éviter tout contact avec les autorités françaises⁴⁹. On notera d'autre part, que les bilans officiels établis par la gendarmerie, le commissariat central, ainsi que par les Renseignements généraux (RG), différenciaient « civils » ou bien « civils français » et « FSNA » ou bien « Nord-africains »⁵⁰, et que les Algériens étaient exclus de la catégorie des civils. Ce constat amène à supposer que tous les services des forces de l'ordre impliqués dans l'affaire interprètent au moins de manière implicite ces affrontements comme les effets d'une guerre opposant les Algériens de Metz dans leur ensemble aux soldats de l'armée française.

Les réactions à la nuit de Metz

Examinant les réactions de la population messine à cette nuit du 23 juillet, les RG distinguent quatre courants d'opinion majeurs. Certains milieux de gauche auraient vivement critiqué les exactions des parachutistes et demandé la dissolution du corps de parachutistes⁵¹. Cette position, la plus minoritaire, s'oppose à celle d'autres civils qui sympathisent ouvertement avec l'action des parachutistes, allant jusqu'à les véhiculer et les encourager dans leurs actions pendant cette nuit du 23 juillet⁵². Entre ces deux pôles, les RG croient pouvoir constater que la majorité des habitants de Metz n'approuve pas l'ampleur des agressions commises par les parachutistes mais voient tout de même les Algériens comme une menace à encadrer. La position des commerçants rapportée par les RG semble significative à ce sujet :

« La très grosse majorité des commerçants est favorable à l'arrivée des paras à Metz car un climat d'insécurité régnait à Metz depuis de nombreux mois (vols, attaques nocturnes par de nombreux N.A. [Nord-Africains]). La police qui reste dans la légalité était impuissante à faire revenir l'ordre. Après la réaction spontanée, quoique brutale

⁴⁷ SHD, Vincennes, Archives de la Gendarmerie à Metz, 2007 ZM 1 / 135 738, Rapport du Lieutenant-Colonel Gauroy, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle, le 25 juillet 1961, p. 2.

⁴⁸ Selon le journal *France Soir*, il y aurait eu « une quarantaine de blessés ». *France Soir*, 25 juillet 1961.

⁴⁹ Archives privées de Gilles Manceron, Secrétariat de la Ligue des droits de l'homme (Fédération Moselle) : Compte-rendu concernant la « sanglante nuit de Metz » 24 au 25 juillet 1961, p. 4, daté du 2 août 1961.

⁵⁰ SHD, Vincennes, Archives de la Gendarmerie à Metz, 2007 ZM 1 / 135 738, Le Commissaire central à Monsieur le Préfet de la Moselle, Inspecteur Général de l'Administration en Mission extraordinaire pour la 6^e Région, le 24 juillet 1961 ; Rapport des Renseignements Généraux de Metz le 24 juillet 1961, p. 3, AdM, 370 W 71 ; Rapport du Lieutenant-Colonel Gauroy, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle, le 25 juillet 1961, p. 2..

⁵¹ AdM, 370 W 71, Le Commissaire principal des Renseignements Généraux de Metz à Monsieur le Préfet de la Moselle – I.G.A.M.E. – le 29 juillet 1961, p. 1.

⁵² *Ibid.*, p. 3.

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

des paras, on peut envisager que les N.A. ne seront plus « maîtres » des rues le soir venu. Cette réaction a été et est très commentée par la population et presque toujours dans un sens favorable aux paras⁵³. »

Enfin, le rapport des RG est beaucoup plus bref mais explicite au sujet de la réaction des Algériens de la ville : « À Metz, les Nord-Africains sont effrayés à la suite des événements de la nuit dernière. Ils ont réellement peur des parachutistes⁵⁴. » Cette angoisse devient plus compréhensible si on prend en compte certaines positions dans la presse lorraine par rapport à l'évènement reflétant un climat très hostile vis-à-vis des Algériens. Tandis que les deux principaux journaux, *Le Républicain Lorrain* et *l'Est Républicain*, adoptaient d'abord une position indécise en parlant d'une « tragédie », *La Voix Lorraine* publiait une véritable incitation à la persécution contre la communauté algérienne dans son ensemble :

« Qu'on organise des rafles ! Qu'on les renvoie chez eux, s'ils ne veulent pas nous laisser en paix chez nous. Ou mieux, tant que ne sera pas finie cette guerre fratricide, qu'on les parque soit pour leur permettre d'exercer en paix un métier honorable et connu sous la protection de l'armée soit pour les empêcher de nuire. Et ceci jusqu'à la résolution finale [sic !] de l'épineux problème maghrébin. Mais qu'on ne tolère plus que dehors, ou dans les prisons, ils empoisonnent l'existence des citoyens honnêtes⁵⁵. »

À la suite des dispositions prises par l'administration au lendemain de la fusillade du Trianon et de la traque qui a suivi, la ville de Metz prend l'aspect d'une ville en état de guerre. Le dispositif pour le maintien de l'ordre est renforcé de quelque 200 hommes.⁵⁶ La ville est divisée en trois secteurs confiés respectivement à un escadron de gendarmerie mobile, à une compagnie républicaine de sécurité (CRS) et au Corps urbain chargés de patrouilles ininterrompues entre 18 heures et 1 heure du matin en semaine et jusqu'à 3 heures du matin les week-ends. De plus, des « patrouilles mixtes sur jeeps », composées de trois militaires, dont deux parachutistes et un gradé du corps urbain, sont « chargées de sillonner, sans arrêt, toutes les artères de la ville⁵⁷ ». À partir de minuit, chaque individu et chaque véhicule rencontrés en ville doivent être contrôlés⁵⁸. La présence et les contrôles des forces de l'ordre à Metz prennent alors une ampleur inédite depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Presque un mois après la traque, dans la soirée du 19 août 1961, entre 18 heures et 1 heure du matin, 95 patrouilles contrôlent encore 48 véhicules et interpellent 463 personnes, dont 197 « Nord-Africains »⁵⁹. D'une manière générale, les forces de l'ordre suivent la consigne d'effectuer le « contrôle par sondages de l'identité des personnes suspectes [...] et notamment les Nord-Africains⁶⁰ ». La patrouille responsable du quartier de la gare est chargée d'effectuer des passages fréquents au buffet et d'y procéder notamment à « l'expulsion des Nord-Africains dont le comportement apporterait des troubles à la tranquillité publique⁶¹ ».

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ AdM, 370 W 71, Rapport des Renseignements Généraux de Metz le 24 juillet 1961, p. 4.

⁵⁵ AdM 370 W 1, La voix Lorraine, 30 juillet 1961.

⁵⁶ AdM, 370 W 71, Note pour M. Le Préfet par le Directeur du Cabinet, le 26 juillet 1961.

⁵⁷ AdM, 370 W 71, Le Préfet de la Moselle, Inspecteur Général en Mission Extraordinaire à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, le 27 juillet 1961, p. 1.

⁵⁸ AdM, 370 W 71, Note de service du Commissaire central de Metz, le 26 juillet 1961, p. 3.

⁵⁹ AdM, 370 W 71, Rapport journalier par le Commissaire central de Metz, le 21 août, p. 8.

⁶⁰ AdM, 370 W 71, Note de service du Commissaire central de Metz, le 26 juillet 1961, p. 2.

⁶¹ *Ibid.*, Annexe p. 2

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Les réactions de l'opinion publique, ainsi que les mesures administratives prises à Metz à la suite de la nuit du 23 juillet 1961, ont considérablement attisé les animosités entre habitants algériens et français qui s'étaient déjà amplifiées depuis le déclenchement de la guerre d'indépendance. La ségrégation de l'espace urbain, conclue le 26 juillet 1961 par la création de zones interdites d'accès aux militaires, en est un reflet majeur. En effet, trois jours après la traque, plusieurs rues où habitaient beaucoup d'Algériens étaient délimitées par des panneaux en forme de carré rouge et ces rues étaient déclarées interdites aux parachutistes⁶². Le climat régnant à Metz, les consignes données aux forces de l'ordre par rapport aux « Nord-Africains » et l'intégration des parachutistes au nouveau dispositif de contrôle de la ville font en sorte que les rues habillées d'un panneau rouge prennent la fonction de véritables zones de protection pour Algériens. Dès le lendemain de leur délimitation, le commissaire central de Metz note à ce sujet que les Algériens évitent de quitter ces zones et qu'ils évitent d'autant plus de se rendre au centre-ville ou au buffet de la gare où beaucoup d'entre eux se rendaient par habitude⁶³. D'autre part, ces zones font l'objet de nombreuses critiques. *Le Républicain lorrain* les perçoit comme les premiers jalons d'un ghetto arabe et note : « En interdisant l'accès de certaines rues aux militaires, ne va-t-on pas également écarter les civils de ces mêmes artères⁶⁴ ? » À la suite de plusieurs protestations, notamment celles des commerçants, les panneaux sont enlevés, à peine une semaine après leur installation⁶⁵, sans pour autant que le dispositif militaire et policier soit modifié. Ce n'est qu'au mois de février 1962 que l'effectif des forces de l'ordre est allégé et que le ministère de l'Intérieur retire la compagnie de CRS spécialement envoyée à Metz⁶⁶. Pour ce qui est du 1^{er} RCP, c'est seulement au mois de septembre 1962 qu'il quitte le chef-lieu de la Moselle pour Pau où il stationne jusqu'à ce jour.

⁶² AdM, 370 W 71, Note de service du Commissaire central de Metz, le 26 juillet 1961, p. 1.

⁶³ AdM, 370 W 71, Le Commissaire central à Monsieur le Préfet de la Moselle, Inspecteur Général de l'Administration en Mission extraordinaire pour la 6^e Région, le 27 juillet 1961, p. 1.

⁶⁴ *Le Républicain Lorrain*, 28 juillet 1961.

⁶⁵ *Le Républicain Lorrain*, 29 juillet 1961.

⁶⁶ AdM, 370 W 71, Note de Service par Commissariat Central de la Circonscription de Metz, le 15 février 1962.

messines ne sont pas intervenues pendant au moins quatre heures⁶⁷, la loi du plus fort dominait alors le rapport entre parachutistes et Algériens à Metz. Deuxièmement, dans ce cas, le concept de « *Gewaltraum* » peut mettre en évidence que les agressions commises par les « paras », qui s'inscrivaient dans un répertoire guerrier cultivé durant la guerre d'Algérie, allaient créer des nouveaux rapports à l'espace social, non seulement pour les Algériens mais aussi pour le reste des habitants de Metz. La création de deux « zones de protection » interdites aux parachutistes le rend d'autant plus évident. Avec l'implantation des panneaux rouges, les Algériens étaient assignés, d'une manière symbolique, à demeurer sur le terrain où la majorité d'entre eux vivait et là où les paras avaient principalement mené leur chasse à l'homme. Ainsi, la violence s'inscrit-elle de manière durable dans l'espace urbain. Cet effet « créateur » de la violence par rapport à l'espace semble révéler que, troisièmement, la traque des parachutistes pouvait s'intégrer dans le régime des rapports sociaux existant à Metz bien avant l'arrivée du 1^{er} RCP. Après avoir molesté des journalistes et surtout fait, en dehors de toute légalité, au moins un mort et plusieurs dizaines de blessés, les parachutistes étaient incorporés au dispositif pour le maintien de l'ordre. C'est-à-dire qu'en commettant des agressions principalement contre des citoyens français – le statut officiel des Algériens à l'époque –, et ceci dès leur arrivée, les parachutistes parvenaient à augmenter leur popularité, ainsi que leur position de pouvoir en ville. Indépendamment du fait de savoir si la fusillade du Trianon était un attentat mené par le FLN ou pas⁶⁸, la traque, ses précédents ainsi que ses conséquences à Metz, démontrent, plus qu'aucun autre événement, que des logiques de la guerre coloniale étaient à l'œuvre en Lorraine.

L'auteur

Lucas Hardt est historien et l'auteur d'une thèse sur les migrants algériens en zone frontalière lorraine (1945-1962). Actuellement, il est chercheur au Centre Marc Bloch à Berlin où il dirige le groupe de travail « Espaces et violences » dans le cadre du réseau franco-allemand en sciences humaines et sociales « Saisir l'Europe ».

Résumé

Jusqu'à sa démobilisation à Metz en juillet 1961, le 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes (RCP) fait partie de l'avant-garde des troupes d'élite de l'armée française dans son combat contre la rébellion algérienne. Tout au long de la guerre, ce régiment a conduit la répression dans des lieux aussi divers que la Casbah d'Alger et les montagnes des Aurès. Dès l'arrivée de ce régiment à Metz ont lieu plusieurs accrochages avec des Algériens, qui atteignent un point culminant le 23 juillet 1961. À la suite d'une échauffourée dans un dancing, environ 300 parachutistes parcourent plusieurs quartiers de la ville et s'attaquent à des Algériens dans des bars et en pleine rue.

Mots clés : guerre d'Algérie ; Metz ; Armée ; Algériens ; Lorraine.

⁶⁷ Il n'a pas été possible jusqu'à ce jour d'identifier des sources pouvant expliquer ce fait.

⁶⁸ Quoique les sources disponibles diffèrent sur ce point, il est difficile d'imaginer dans le contexte de l'époque que cet attentat aurait pu être exécuté sans l'accord des leaders du FLN sur place. Cette question sera reprise également dans mon projet de thèse en cours (nb 6).

Lucas Hardt, « Quand les soldats de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Abstract

Until it was demobilized in Metz in July 1961, the 1st Parachute Chasseur Regiment (RCP) was part of the vanguard of elite French Army troops involved in fighting the Algerian uprising. Throughout the war, this regiment carried out repression in places as diverse as the Algiers' Kasbah and the Aurès mountains. As soon as this regiment arrived in Metz, fighting broke out with Algerians and culminated on July 23rd, 1961. Following a brawl at a dance hall, around 300 parachutists combed several of the city's neighborhoods, attacking Algerians in bars and the middle of the street.

Keywords: Algerian War; Metz; Army; Algerians Lorraine.

Pour citer cet article : Lucas Hardt, « Quand les guerriers de l'Algérie française arrivaient en Lorraine. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et la traque parachutiste de Metz », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]